



MODULAIRE RÉUNION

MDM

CRÉATEUR DE VOS ESPACES DE VIE

VENTE & LOCATION

**SPÉCIALISTE DE LA VENTE ET DE LA LOCATION DE MODULAIRE,
INSTALLÉ À LA BRETAGNE SAINT-DENIS,
POUR LES PROFESSIONNELS ET LES PARTICULIERS.**

Avantages

Délai très court, budget maîtrisé,
Espace de vie confortable adapté à votre activité,
Finition haut de gamme,
Possibilité de rentabiliser.

Services

Réalisation gratuite de vos plans et devis,
à distance ou sur place.
Personnalisation et négociation de votre projet.
Rapidité de construction et de livraison.

Réalisation de A à Z

Remise de votre projet clé en main :
construction du modulaire, électricité, plomberie, maçonnerie,
transport, climatisation, escalier, aluminium,
aménagement intérieur et extérieur...

Production

Nos ouvriers sont qualifiés dans l'assemblage de modulaire.

Défiscalisation

Pour les professionnels soit par SNC, soit par crédit d'impôt.
Grâce à nos partenariats, bénéficiez des meilleurs taux.

SAV

Intervention possible dans un délai de 48H par une
équipe compétente.

Qualité

Norme européenne respectée.

Collectivité

Espace d'accueil
Salle de repos
Salle d'archive Guichet

Industrie

Extension de bâtiment
Locaux de stockage
Locaux sociaux ou
techniques

Tertiaire

Crèches
Salles de classes
Restaurant scolaire
Accueils périscolaires

BTP

Bureaux
Salle de réunion
Espace de restauration
Sanitaires et vestiaires

Santé

Centre médico-social
Cabinet indépendant
Salles d'attentes Infirmerie

Événementiel

Showroom
Pop-up store
Poste de garde
Stand fête foraine

Particuliers

Bungalow
Extension maison
Studio pour étudiant ou
personne âgée

Divers

Atelier
Salle polyvalente
Salle de musique
Vestiaire sportif



LE MODULAIRE NON-EMPILABLE

Dimensions : 585*240*242H

Menuiserie en aluminium : porte et fenêtre barreaudée

Matériaux : Acier galvanisé/ Panneaux micro nervurés 40 mm
Plaque de fibrociment- sol lino professionnel

Gouttière intégrée

LE DEMI-MODULAIRE NON-EMPILABLE

Dimensions : 287*240*242H

Menuiserie en aluminium : porte et fenêtre barreaudée

Matériaux : Acier galvanisé/ Panneaux micro nervurés 40 mm
Plaque de fibrociment- sol lino professionnel

Gouttière intégrée



LE MODULAIRE EMPILABLE

Dimensions : 585*240*259H

Menuiserie en aluminium : porte et fenêtre barreaudée

Matériaux : Acier galvanisé/ Panneaux micro nervurés 50 mm
Plaque de fibrociment- sol lino professionnel

Gouttière intégrée



LA SNACKBOX



Dimensions : 585*240*242H

Menuiserie en aluminium : porte et fenêtre barreaudée

Matériaux : Acier galvanisé/ Panneaux micro nervurés 40 mm
Plaque de fibrociment- sol lino professionnel

Gouttière intégrée

LES WC SIMPLE OU DOUBLE

Dimensions : 119*111*242H

Menuiserie en aluminium : porte et fenêtre vasistas 2 vitrage

Matériaux : Acier galvanisé/ Panneaux micro nervurés 40 mm

Plaque de fibrociment- sol lino professionnel

Gouttière intégrée



Dimensions : 250*118*242H

Menuiserie en aluminium :

porte et fenêtre vasistas 2 vitrage

Matériaux : Acier galvanisé/
Panneaux micro nervurés 50 mm
Plaque de fibrociment- sol lino professionnel

Gouttière intégrée

NOS REALISATIONS





NOS REALISATIONS



NOUS CONTACTER

Deva MOUTIEN

Gérant
0693 47 30 45

Jennifer ANDY

Responsable
Administrative et Commerciale
0693 47 86 48

Cindy TOSSEM

Assistante
Administrative et Commerciale
0262 86 04 15



modulaire.reunion@gmail.com
www.modulaire-reunion.com

**147 Chemin Dufourg les hauts, La
Bretagne 97490 Sainte-Clotilde**



CONDITIONS GENERALES DE VENTES (CGV)

MDM INTERNATIONAL EXCHANGE

Dénomination

MDM NTERNATIONAL EXCHANGE, immatriculé au RNC de SAINT DENIS sous le numéro 880826045. Capital sociale de 1 000€.
Adresse du siège : 147 Chemin Dufourg les hauts, 97490 SAINTE CLOTILDE. Gérer par MOUTIEN Deva 0262 860 415.

Clause n° 1 : Objet

Les conditions générales de ventes décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société MDM INTERNATIONAL EXCHANGE et de son client dans le cadre de la vente des marchandises suivantes : modulaires, maison préfabriqué, sanitaire préfabriqué, cantine préfabriqué, espace de vie préfabriqué
DESCRIPTION DE LA MARCHANDISE
Toute prestation accomplie par la société MDM INTERNATIONAL EXCHANGE implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Clause n° 2 : Prix

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés TTC. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande.
La société MDM INTERNATIONAL EXCHANGE s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Clause n° 3 : Rabais et ristournes

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société MDM INTERNATIONAL EXCHANGE serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

Clause n° 4 : Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Clause n° 5 : Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue :

- soit par chèque ;
- soit par carte bancaire ;
- soit par virement bancaire
- soit en espèce à hauteur de 1 000€ maximum

Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra verser un acompte de 50% du montant global de la facture, le solde devant être payé avant la livraison de la marchandise.

Clause n° 6 : Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur doit verser à la société MDM INTERNATIONAL EXCHANGE une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises.

A compter du 1er janvier 2015, le taux d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois (Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014).

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.

Clause n° 7 : Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause "Retard de paiement", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société MDM INTERNATIONAL EXCHANGE.

Clause n° 8 : Clause de réserve de propriété

La société MDM INTERNATIONAL EXCHANGE conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société MDM INTERNATIONAL EXCHANGE se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

Clause n° 9 : Livraison

La livraison est effectuée :

- soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur ;
 - soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.
- Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

- l'allocation de dommages et intérêts ;
- l'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur.

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR.

En cas où l'acheteur ne récupère pas sa marchandise dans les temps impartis (1 semaine après la confirmation de possibilité de livraison), ce dernier doit payer de ce fait une location du terrain qui est élevé à la somme de 150€ par semaine.

Nous essayons toujours d'avoir le délais de livraison le plus court pour le client, si ce dernier ne respecte pas cet accord, les frais de location du terrain lui est automatiquement imputer et devra être payer avant la livraison du bien.

Clause n° 10 : Force majeure

La responsabilité de la société MDM INTERNATIONAL EXCHANGE ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause n° 11 : Délais de rétractation

Délai de rétractation de 14 jours

- à compter de la conclusion du contrat pour les prestations de service conclut par téléphone ou via internet, le client doit alors faire un renvoi du formulaire type de rétractation

La clause de rétractation peut être supprimé par écrits à la demande du client qui assume l'entière responsabilité d'achat du bien.

Clause n° 12 : Les garanties légales de conformité et de vices cachés

Clause n° 13 : Autorisation exploitation droit à l'image

J'autorise la société MDM International Exchange à reproduire et exploiter l'image de mes modulaires dans le cadre de photographies pour la prestation de la promotion et la communication.

Cette autorisation emporte la possibilité pour le Photographe d'apporter à la fixation initiale de mon image toutes modifications, adaptations ou suppressions qu'il jugera utile. Le Photographe pourra notamment l'utiliser, la publier, la reproduire, l'adapter ou la modifier, seule ou en combinaison avec d'autres matériels, par tous les moyens, méthodes ou techniques actuellement connues ou à venir.

Cette autorisation est valable pour une utilisation illimitée dans le temps, dans le monde et sur tous les supports matériels et immatériels, en tous formats connus ou inconnus à ce jour .
Je garantis n'être lié(e) par aucun accord avec un tiers, de quelque nature que ce soit, ayant pour objet ou pour effet de limiter ou empêcher la mise en œuvre de la présente autorisation.
La présente autorisation d'exploitation de mon droit à l'image est consentie à titre gratuit.

Clause n° 14 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.
À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce au 30 Rue de Paris, Saint-Denis 97400, La Réunion.



**CRÉATEUR DE VOS
ESPACES DE VIE**



**MODULAIRE
RÉUNION**
MDM